

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 7



Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 15 octobre 2011

- Consultation sur le projet définitif d'exécution de la micro centrale du Pont des Moines
- Modification des statuts du Syndicat de Cylindrage

Séance du 18 février 2012

- Demandes de subventions sur travaux auprès de la Préfecture, du Conseil général et du Député Alain Marleix.
Accords obtenus : Préfecture : 8 000 € ; Conseil Général : 24 000 € ; Député : 10 à 15 000 €
- Fixation des loyers des appartements, des tarifs de la cantine et de l'assainissement (ce dernier est sans changement)
- Vote des comptes administratifs 2011

Séance du 20 avril 2012

- Vote du budget primitif de la Commune :

Fonctionnement :	Dépenses : 197 420 €	Recettes : 241 404 €
Investissement :	Dépenses : 206 972 €	Recettes : 91 266 € + 155 635 €
		(Excédents antérieurs)
- Vote des taux d'imposition : sans changement
- Vote du budget primitif Transport Scolaire et du CCAS
- Investissements prévus en 2012 :
 - o Réfection toiture arrière du gîte
 - o Pose d'un carrelage au rez-de-chaussée du gîte
 - o Changement des fenêtres du 1^{er} étage de la salle polyvalente
 - o Pose de bardage sur bâtiment du stade
 - o Réaménagement coin cuisine / bar de la salle polyvalente
 - o achat d'un véhicule 4 X 4 + benne + lame à neige + sableuse à la place de la vieille camionnette PeugeotCoût total : 80 000 € HT
Subventions : 47 000 € HT

ACTUALITES COMMUNALES

Bureau de poste :

Départ de Corinne JUILLARD au 31 mai 2012. Cette dernière reprend le Restaurant de la Poste à Marcenat. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle activité

A compter du 1^{er} juillet 2012, la secrétaire de mairie Isabelle RAYNAL assurera le secrétariat de l'Agence Postale les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Ordures ménagères :

Nous remercions l'ensemble des habitants qui maintenant applique les consignes de bonne utilisation des containers à déchets ménagers.

Un container supplémentaire a été installé à côté du garage communal pour permettre le dépôt des objets divers destinés à la déchetterie.

Pour les cartons, il convient de les découper ou les plier pour éviter de remplir inutilement ce container.

SPANC :

Le Schéma Public d'Assainissement Non Collectif, c'est-à-dire le traitement des eaux usées domestiques des habitations non reliées au système des égouts collectifs, prévoit l'obligation de vérification de toutes les installations.

Les communes de la Communauté de Communes du Cézallier ont donné délégation au SIGAL (Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents) pour procéder à la vérification de toutes les installations des particuliers.

Cette visite de vérification est obligatoire car prévue par la loi sur l'eau et sera facturée directement par le SIGAL au coût de 100 € TTC avec remise d'un rapport de visite.

Pour toute nouvelle installation (construction ou réhabilitation de bâtiment à usage d'habitation), il conviendra de s'adresser au SIGAL pour que ce dernier effectue les contrôles de conception et d'exécution moyennant un forfait de 180 € TTC.

Un contrôle au coût de 150 € TTC est aussi réalisé par le SIGAL pour toute vente immobilière dans le cadre du SPANC.

Pour toute information sur le SPANC, la mairie se tient à votre disposition.

MANIFESTATIONS FESTIVES

Le Comité des Fêtes organisera :

- **La Fête du Pain** : le **21 juillet 2012**
- **La Fête Patronale** : le **26 août 2012**
- **La Brocante** : le **16 septembre 2012**
- Des journées thématiques avec le Train Gentiane avec Buvette et possibilités de quelques places aux repas organisés par le Train Gentiane les **26 juillet** et **9 août 2012**.

Le Train Gentiane est par ailleurs preneur de toute idée de manifestations à Lugarde (Marché de Terroir, Expositions, etc...).

N'hésitez pas à les contacter au 04.71.20.91.77

Le Club des anciens organisera :

- **La Kermesse** : le **14 juillet 2012**
- **Un Bal** : le **12 août** et le **4 novembre 2012**

... et des repas conviviaux à venir.

Nos amis du Comité des Fête de Marchastel nous invitent à participer à la **Fête de la Loue** le **23 juin 2012** au cours de laquelle les enfants du RPI Lugarde Marchastel Saint-Amandin nous présenteront leur spectacle de fin d'année.

Venez nombreux à ces manifestations, les organisateurs vous en remercient d'avance.

Une aide de bénévoles sera la bienvenue...

Le Club de Football :

Nous félicitons « l'Equipe de Foot » de Lugarde qui a encore obtenu de bons résultats cette année.

Pour la saison 2012-2013, l'apport de sang neuf est indispensable pour maintenir un effectif suffisant.

Nous comptons sur la bonne volonté des jeunes de notre Commune et des environs pour venir compléter notre vaillante équipe.

**Nous souhaitons à tous les organisateurs et dirigeants une réussite
dans leurs diverses manifestations ainsi qu'un excellent été
à tous les habitants de notre Commune.**